Réception au contrôle de légalité le 1 octobre 2024
Référence technique : 017-221700016-20240920-44638-DE-1-1

ESPACES NATURELS SENSIBLES
ACQUISITIONS AMIABLES DANS LES COMMUNES DE LA FLOTTE, LOIX, LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ, SAINTE-MARIE-DE-RÉ, SAINT-GEORGES-D'OLÉRON, SAINT-SAVINIEN ET DOMPIERRE-SUR-CHARENTE

Troisième commission : Eau, Agriculture, Environnement, Appui à la Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, Mer et Littoral

COMMISSION PERMANENTE du 20 septembre 2024

DELIBERATION N° 2024-09-20-41

La Commission Permanente du Département réunie à la Maison de La Charente-Maritime, le 20 septembre 2024 à 14h30, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1er juillet 2021),

Considérant le cadre de la politique poursuivie par le Département en matière d'acquisition d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) et en application des dispositions découlant des articles L. 113-8 et suivants, L. 331-1 et suivants et R. 113-15 et suivants du Code de l'urbanisme,

Considérant le Schéma Départemental des ENS voté le 26 octobre 2018,

Considérant la délibération n° 307 du 11 avril 2024, par laquelle l'Assemblée Départementale a voté les Autorisations de Programme 2024 de 2 M€ pour les acquisitions foncières sur le budget annexe 04 du Pont de Ré et de 2 M€ pour les acquisitions foncières sur le budget annexe 20 de la Taxe d'Aménagement,

Considérant l'avis favorable de la 3ème Commission du 3 septembre 2024,

DECIDE d'acquérir à titre amiable :

1°) Une parcelle sise dans la commune de La Flotte
au lieu-dit « Les Garennes »

Réf. cadast. :	ZV n° 239	Superficie :	792 m²	Zonage PLU :	Ntc
Vendeur :		Mme Marie-Claude BERTRAND			
Prix au m² :		1,07 €			
Prix du terrain nu :		847,44 €			
Indemnité pour les aménagements (clôture en mauvais état 100 ml, portail, forage) :		660,00 €			
Montant de l'acquisition :		**1 507,44 €**			

2°) Des parcelles sises dans la commune de La Flotte
au lieu-dit « Les Peux Hauts »

Réf. cadast. : ZE n° 4 Superficie : 1 200 m² Zonage PLU : Nr
Réf. cadast. : ZE n° 7 Superficie : 1 089 m² Zonage PLU : Nr
Vendeur : M. René HURTAUD
Superficie totale : 2 289 m²
Prix au m² : 1,07 €
Montant de l'acquisition : 2 449,23 €

3°) Des parcelles sises dans la commune de La Flotte
au lieu-dit « Les Caillotières »

Réf. cadast. : F n° 1598 Superficie : 525 m² Zonage PLU : Nr
au lieu-dit « La Belle Ile »
Réf. cadast. : F n° 1707 Superficie : 461 m² Zonage PLU : Nr
Réf. cadast. : F n° 1893 Superficie : 613 m² Zonage PLU : Nr
au lieu-dit « Les Caillotières Ouest »
Réf. cadast. : F n° 1807 Superficie : 519 m² Zonage PLU : Nr
au lieu-dit « Les Courans Est »
Réf. cadast. : ZR n° 167 Superficie : 2 700 m² Zonage PLU : Nr
Vendeurs : Mme Christine RENAUD-ROCHOIS
Mme Annick MORTAGNE
Superficie totale : 4 818 m²
Prix au m² : 1,07 €
Montant de l'acquisition : 5 155,26 €

4°) Des parcelles sises dans la commune de La Flotte
au lieu-dit « La Palisse »

Réf. cadast. : B n° 1259 Superficie : 550 m² Zonage PLU : Nr
au lieu-dit « Les Caillotières Ouest »
Réf. cadast. : ZR n° 66 Superficie : 1 600 m² Zonage PLU : Nr
Vendeurs : M. Dominique LE BARON
M. Philippe LE BARON
Superficie totale : 2 150 m²
Prix au m² : 1,07 €
Montant de l'acquisition : 2 300,50 €

5°) Des parcelles sises dans la commune de La Flotte
au lieu-dit « Les Marchais »

Réf. cadast. : B n° 1335 Superficie : 1 560 m² Zonage PLU : Nr
au lieu-dit « Les Bertaudières »
Réf. cadast. : ZX n° 54 Superficie : 7 150 m² Zonage PLU : Nr
Vendeur : Mme Agnès BAILLY
Superficie totale : 8 710 m²
Prix au m² : 1,07 €
Montant de l'acquisition : 9 319,70 €

6°) Une parcelle sise dans la commune de Loix
au lieu-dit « Les Sailloux »

Réf. cadast. : ZB n° 34 Superficie : 450 m² Zonage PLU : Nr
Vendeur : Mme Michelle BRET
Prix au m² : 1,07 €
Montant de l'acquisition : 481,50 €

7°) Des parcelles sises dans la commune de Le-Bois-Plage-en-Ré
au lieu-dit « Fond de la Noue »

Réf. cadast. :	AE n° 332	Superficie :	392 m²	Zonage PLU :	Nr
Réf. cadast. :	AE n° 333	Superficie :	122 m²	Zonage PLU :	Nr
Vendeur :		M. Georges GUILLET			
Superficie totale :		514 m²			
Prix au m² :		1,07 €			
Montant de l'acquisition :		**549,98 €**			

8°) Des parcelles sises dans la commune de Sainte-Marie-de-Ré
au lieu-dit « Fond des Petites Garennes »

Réf. cadast. :	AK n° 108	Superficie :	293 m²	Zonage PLU :	Nr
Réf. cadast. :	AK n° 109	Superficie :	353 m²	Zonage PLU :	Nr
Vendeurs :		Mme Monique HACHOUD Mme Catherine LAUNAY Mme Françoise ZIEGLMEYER M. Frédéric HACHOUD			
Superficie totale :		646 m²			
Prix au m² :		1,07 €			
Prix des terrains nus :		691,22 €			
Indemnité pour les aménagements (abri en dur semi enterré en très mauvais état de 4 m², clôture grillagée en mauvais état (150 ml), portail en PVC en mauvais état (4 m), 2 piliers béton, puits) :		1 065 €			
Montant de l'acquisition :		**1 756,22 €**			

Ces acquisitions dans l'Ile de Ré seront financées par le produit de l'Écotaxe (budget annexe du Pont de Ré).

9°) Des parcelles sises dans la commune de Saint-Georges-d'Oléron
au lieu-dit « Grande Pièce du Marais Chat »

Réf. cadast. :	EL n° 54	Superficie :	330 m²	Zonage PLU :	Nr
Réf. cadast. :	EL n° 418	Superficie :	619 m²	Zonage PLU :	Nr
Réf. cadast. :	EL n° 419	Superficie :	62 m²	Zonage PLU :	Nr
Réf. cadast. :	EL n° 421	Superficie :	398 m²	Zonage PLU :	Nr
Vendeur :		M. Guy PREVOST			
Superficie totale :		1 409 m²			
Prix au m² :		0,12 €			
Prix des terrains nus :		169,08 € arrondi à 170 €			
Indemnité pour les aménagements (clôture, puits, fosse septique, cabanon, barbecue) :		5 700 €			
Montant de l'acquisition :		**5 870 €**			

10°) Des parcelles sises dans la commune de Saint-Georges-d'Oléron
au lieu-dit « Le Rateau »

Réf. cadast. : EH n° 2	Superficie :	797 m²	Zonage PLU :
Réf. cadast. : EH n° 24	Superficie :	710 m²	Zonage PLU :
Vendeurs :	Mme Marianna BEYJARD M. Jean-Claude BEYJARD Mme Dominique CHAPRON		
Superficie totale :	1 507 m²		
Prix au m² :	0,20 €		
Montant de l'acquisition :	**301,40 € arrondi à 302 €**		

Ces acquisitions dans l'Ile d'Oléron seront financées par le produit de la Taxe d'Aménagement (budget annexe 20).

11°) Des parcelles sises dans la commune de Saint-Savinien
au lieu-dit « Les Rondailles »
Réf. cadast. : AL n° 343 Superficie : 3 a 86 ca
au lieu-dit « Le Renfermi des Chaumes »
Réf. cadast. : AX n° 97 BND Superficie : 9 a 51 ca
au lieu-dit « Lozelière »
Réf. cadast. : ZN n° 7 Superficie : 8 a 29 ca
Réf. cadast. : ZN n° 24 Superficie : 32 a 65 ca
au lieu-dit « Bois de l'Essert »
Réf. cadast. : ZN n° 46 Superficie : 33 a 20 ca
au lieu-dit « La Prairie de Barbara »
Réf. cadast. : AY n° 65 Superficie : 1 a 98 ca
au lieu-dit « Les Mottes de Barbara »
Réf. cadast. : AZ n° 31 Superficie : 6 a 03 ca
au lieu-dit « Bois Braud »
Réf. cadast. : AM n° 49 BND Superficie : 14 a 49 ca

Vendeurs :	Mme Annick BRETHENOUX Mme Elodie BRETHENOUX
Superficie totale :	1 ha 10 a 01 ca
Prix à l'hectare :	2 375,48 €
Montant de l'acquisition :	**2 613,27 €**

Cette acquisition sera financée par le produit de la Taxe d'Aménagement (budget annexe 20).

12°) Une parcelle sise dans la commune de Dompierre-sur-Charente
au lieu-dit « Rue des Santons »

Réf. cadast. : ZB n° 44 partie	Superficie :	170 m²	Zonage PLU :	Npi
Vendeur :	M. Daniel MORAND			
Prix au m² :	0,25 €			
Montant de l'acquisition :	**42,50 € arrondi à 43 €**			

Cette acquisition s’inscrit dans le cadre du projet de cheminement pédestre et cyclable de la Vallée du Coran et sera financée par le produit de la Taxe d’Aménagement (budget annexe 20).

Ces décisions sont prises en raison de l’intérêt que présente la protection des paysages et des ENS dans ces secteurs.

Adopté à l'unanimité, le quorum étant atteint.

Pour extrait conforme,
Pour la Présidente du Département,
La Première Vice-Présidente,

Catherine DESPREZ